

Législatives  
**2012**  
8ème du Var

# Bernard CLAP & Christelle BROCHET

Association ADS 15  
Monsieur le Président MAKABROU  
Villa Legrand pont 833

83 709 TRANS EN PROVENCE

Draguignan le 12 Mai 2012

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier que vous m'avez remis et qui a retenu toute mon attention.

Depuis cette date sinistre du 15 juin 2010, je suis conscient des traumatismes et des inquiétudes dont souffrent nos concitoyens face à des éléments naturels dont nous n'avons malheureusement pas la maîtrise.

J'ai, tout comme vous, subi à deux reprises les conséquences d'une météo déchainée.

J'ai conscience que de tels évènements peuvent demain se reproduire. C'est pourquoi, en tant qu' élu mais aujourd'hui en tant que candidat, je suis allé au contact des habitants des zones sinistrées pour les écouter, entendre leurs doléances afin d'avoir un diagnostic précis et pouvoir faire des propositions pour que, **une fois élu Député, la République puisse imposer aux Collectivités locales l'application des PPRI et à défaut, les faire appliquer par les préfets.**

A ce titre, j'ai reçu dans mon local de campagne Monsieur Zacharias, représentant le Quartier du Pissadou des ânes, Madame Blasco et Monsieur Nicolas pour le quartier Jean Aicard, M Gillon pour les Feuillantiennes et bien d'autres personnes encore.

Bien sûr, j'ai noté votre détresse, votre non écoute devant des élus locaux qui se disent impuissants mais qui ont une responsabilité quand un élu n'anticipe pas, pour de multiples raisons, les principes de précaution élémentaires. Je ne parlerai pas du réseau pluvial qui n'est pas adapté à votre ville, ses défaillances successives, les bassins de rétention d'eau... En ce sens, quatre zones sensibles ont été relevées par les services de l'Etat :

- pissadou des ânes,
- Jean Aicard,
- Sainte Barbe,
- Sainte Anne.



[www.clap2012.fr](http://www.clap2012.fr)

18, rue Frédéric Mireur - 83300 DRAGUIGNAN  
Tél : 09 81 33 82 04 courriel : [bernard.clap@gmail.com](mailto:bernard.clap@gmail.com)

Bien sûr, il faut se poser la question de l'urbanisation excessive qui ne permet plus aux eaux pluviales de s'écouler naturellement.

Dois-je vous rappeler, Monsieur le Président, que malgré un courrier de Monsieur le Préfet daté du 28 septembre 2011 demandant une limitation de l'urbanisation dans les zones à risque, les autorités locales ont continué à accorder certaines constructions... Où est le principe de précaution que le Président CHIRAC a fait inscrire dans la constitution française ?

Face au dérèglement climatique, nous ne sommes pas à l'abri de nouvelles catastrophes.

Il aura fallu plus d'un an pour que la rivière Nartuby soit quelque peu nettoyée et que les embâcles soient enlevés.

Le SIAN préconisait la construction de bassins de rétention d'eau, rien n' a jamais été réalisé.

C'est seulement lors du Conseil Municipal de Draguignan du 25 Janvier 2012 qu' a été voté un contrat d' abonnement « service d' alerte hébergé » ainsi qu' un engagement au PAPI d' intention du bassin de l' Argens.

Aucune formation pour la culture du risque à Draguignan n' a jamais été prévue, contrairement à certaines communes dont Figanières, où cette formation effectuée par l' organisme IPCS , notamment dans les écoles, a permis de sauver des vies lors des inondations.

Le PPRI anticipé est paru mais il faudra attendre l'étude sur les ruissellements (reportée à la fin de l' année) pour élaborer le PPRI définitif qui lui- même permettra de réaliser le PLU.

Pendant ce temps des permis de construire sont encore accordés dans les zones à risques favorisant les ruissellements !

Que peut- on faire ?

Accompagner les collectivités territoriales pour assurer la sécurité de nos concitoyens.

Aider à mettre en place des fonds pris sur l' utilisation de l' eau industrielle qui viendraient subventionner en partie les coûts d' investissements et d' aménagements d' un plan de gestion.

Mobiliser l' ensemble des ministères compétant.

Aider à la mise en place d' un SAGE au niveau de l' Argens et de tous ses bassins versants.

Tels sont mes engagements, si demain, au soir du 17 juin prochain, je suis votre nouveau Député de la 8<sup>e</sup> circonscription.

Bien cordialement.

Bernard Clap,

Maire de TRIGANCE,

Président du Parc naturel régional du Verdon

